

## **Le débat Public Aqua Domitia sera-t-il contradictoire ?**

**Compte rendu de la première réunion, dite réunion d'ouverture  
27 septembre 2011, Montpellier, 18h-21h**

Thierry Ruf  
Géographe

Cadre général : salle en sous sol, place Zeus à Montpellier

Environ 70 personnes en salle, une trentaine aurait suivi sur Internet.

Les phrases entre parenthèse et en italique, de couleur bleue, précédées de la mention NR correspondent aux notes du rédacteur du présent compte rendu.

Les intervenants disposent d'un temps minuté allant de 15 à 7 minutes selon les cas.

### **1. Première table ronde : présentation du débat Aqua Domitia par la commission, description des objectifs et du projet par la région et BRL.**

#### **1.1. Propos de M. Marzolf, CNDP, président de la commission particulière Aqua Domitia**

M. Marzolf explique comment le Maitre d'ouvrage, la Compagnie BRL a saisi la Commission Nationale du Débat Public il y a deux ans. Cette saisine est obligatoire dès lors qu'un projet propose un transfert entre bassins versants d'un débit supérieur à 1 mètre cube par seconde. Cependant, BRL a demandé et obtenu que le maillon sud du projet soit réalisé avant la tenue du débat public, du fait de l'urgence d'apporter de l'eau du Rhône dans le système d'eau potable alimentant notamment les villes littorales situées entre Frontignan et Agde, villes du syndicat des eaux potables du Bas-Languedoc.

Le débat se tiendra en toute indépendance, visant à s'informer, répondre aux questions, exprimer des avis sur l'opportunité du projet, les objectifs et les caractéristiques du projet Aqua Domitia. Les comptes rendus des débats seront systématiques et la Commission Particulière, qui n'a pas d'avis, fera un bilan complet de l'ensemble des contributions et discussions. Le Maitre d'ouvrage, BRL, devra réagir dans les trois mois.

Les principes sont la transparence, l'équivalence et l'argumentation, pour ou contre et pour des alternatives.

La Commission édite un journal du débat et une lettre périodique, publie les éléments descriptifs du projet proposé, gère un site internet où sont à disposition les textes, études, documents du Maitre d'ouvrage, et les contributions reçues, les cahiers d'acteurs, les audiovisuels, les comptes rendus.

M. Marzolf présente l'ensemble des cinq réunions thématiques et les cinq réunions territoriales prévues. Il y aura une réunion supplémentaire à Perpignan (dans un bassin non inclus par le projet actuel) et une rencontre de synthèse finale (voir le calendrier sur le site internet).

## 1.2. Film sur le projet « Pro-Aqua Domitia »

Le projet est présenté avec un film dans un style inimitable mélangeant des images d'Epinal, et un commentaire mièvre et monotone (à voir aussi sur le site du débat). Propagande, quand tu nous tiens ... Ce n'est pas un film d'explication ou d'argumentation. Mauvais signal en tout cas.

## 1.3. Christian Bouillé, vice président de la région, en charge du dossier Aqua Domitia.

M. Bouillé commence par une banalité formidable : « L'eau, c'est la vie ». Il nous précise que ce projet est l'œuvre de Georges Frèche, qui a lancé une politique volontariste et efficace en prenant la région en 2004. Le débat est un exercice démocratique qui s'est imposé à BRL et à la région. L'objectif est de fournir de l'eau pour l'accroissement démographique, et c'est maintenant qu'il faut prendre les décisions pour demain, comme l'ont démontré les études prospectives.

*(NR : l'étude Aqua2020 date de 5 ou 6 ans et le Cemagref s'est interrogé dans sa contribution sur l'actualisation des données de cette prospective. Aqua2020 est une démarche prospective qui a été pilotée en grande partie par BRL et qui conclue à la nécessité de l'extension vers le sud du canal BRL, au moment où le projet principal consistait à fournir de l'eau à Barcelone, tout en laissant des ressources pour les départements traversés en France).*

Selon M. Bouillé, les études montrent que les besoins sont avérés et que les ressources locales ne peuvent y faire face. Mais il réfute qu'Aqua Domitia soit dans une logique d'offre (en eau). Aqua2020 a mis d'accord l'Agence de l'Eau, les départements, la région. Il en résulte une palette d'outils pour répondre à tous les besoins. On va maîtriser l'eau brute. Il faut 80 millions de mètres cube supplémentaires et Aqua Domitia va en fournir 20 millions.

*(NR. M. Bouillé en rajoute un peu. Le chiffre annoncé était 60 millions de m<sup>3</sup> et l'apport d'Aqua Domitia est en réalité de 15 millions de mètres cube. C'est effectivement l'un des points étonnants du projet présenté en 2011 par rapport aux études antérieures et au calibrage du projet en 2008 lorsque la région Languedoc-Roussillon rêvait de vendre de l'eau à Barcelone, et avait en gros dimensionné le transfert à 15 mètres cubes par seconde. On pouvait alors prévoir que la moitié du débit serait consacré à Barcelone et l'autres aux différents besoins urbains des départements traversés, soit 60 millions de mètres cubes. Aqua Domitia 2011 promet de servir au besoin structurel en eau potable urbaine, mais aussi de contribuer à soutenir des étiages des rivières et fournir de l'eau à la viticulture).*

M. Bouillé explique qu'en cas de coupure d'eau, de pollution accidentelle, de casse sur un réseau traversé par Aqua Domitia, celui-ci jouera le secours nécessaire. Il faut sécuriser tous les réseaux et Aqua Domita est la bonne réponse.

*(NR : M. Bouillé entre en contradiction majeure avec ces deux affirmations : répondre au déficit d'eau potable généré par l'accroissement démographique et répondre aux accidents hydrauliques et environnementaux. Si l'eau d'Aqua Domitia sert d'assurance aux accidents, son utilisation pour compenser un accident pénalisera les autres services proposés et donc fragilise la gestion permanente des réseaux nouveaux connectés. Sécuriser et fragiliser en même temps n'est guère possible quand on promet de l'eau à tous).*

Pour conclure, M. Bouillé évoque le Chili qu'il critique radicalement en disant que là-bas, l'eau est gérée par les privés et qu'il n'y a que les riches qui en profitent.

*(NR. Cette déclaration semble préparée d'avance et sans lien avec ce qui précédait. Est-ce une attaque de la politique de coopération du département de l'Hérault qui intervient effectivement au Chili ? En tous cas, le paradoxe est total : BRL, compagnie appartenant à la région pour un tiers de son capital a un modèle économique qui favorise également les plus riches souscripteurs sur son réseau, que cela soit dans le monde agricole comme dans les contrats péri-urbains)*

Enfin, M. Bouillé reprend les thèmes généraux où on peut s'appesantir sur le problème mondial d'accès à l'eau de 7 milliards d'individus et ajoute un dernier argument : pour contrer le déclin de l'agriculture, il faut agir. 80% du vignoble disparaîtra s'il n'a pas l'irrigation !

*(NR. Cette affirmation est évidemment forte et très symbolique. Dans les années 1960-70, le projet de canal Philippe Lamour était justifié pour en finir avec la viticulture languedocienne. On retourne aujourd'hui l'argument de manière extraordinaire. Mais si 300 000 hectares de vignoble doivent être irrigués à 80%, il faudrait mobiliser 50 fois plus d'eau que le transfert d'Aqua Domitia prévu). Irriguer la vigne semble une promesse populiste).*

#### **1.4. Claude Allet, président du directoire de BRL ; maître d'ouvrage d'Aqua Domitia.**

M. Allet se réfère d'abord au film présenté pour en souligner les limites. Aqua Domitia ne résoudra pas tous les problèmes d'eau dans la région. C'est simplement un élément nouveau, à côté d'autres dispositifs en place. Il souligne que la justification du projet vient de l'étude Aqua2020, mais que celle-ci était trop pessimiste sur l'avenir de l'Agriculture.

*(NR : effectivement, Aqua2020 montre que la région Languedoc Roussillon n'a pas suivi les modèles d'expansion de l'irrigation comme dans d'autres pays méditerranéens. Les surfaces irriguées ont même diminué du fait de difficultés dans les zones de montagne, d'urbanisation excessive des terres agricoles en plaine. A cela, il faut dire que la très grande majorité des bornes d'irrigation que BRL a mis en place depuis 1960 n'ont pas trouvé preneur.)*

M. Allet pense qu'avec le changement climatique, les températures plus élevées vont générer des demandes en eau plus grandes qu'actuellement, mais il précise bien que on ne sait pas actuellement modéliser les changements climatiques en terme de précipitation.

*(NR : cette remarque est fort juste. Plusieurs scientifiques s'interrogent sur les influences possibles de l'élévation de température sur le cycle de l'eau, qui, en quelque sorte s'accélère en terme de évaporation - précipitation. Selon les lieux, il pourrait pleuvoir plus et de façon plus intense. La Méditerranée est un site difficile à modéliser, avec des effets locaux des montagnes et des versants, et une combinaison d'influences océaniques, méditerranéennes et continentales).*

M. Allet insiste sur les économies d'eau à faire, car Aqua Domitia ne représente qu'un apport supplémentaire de 15 millions de mètres cube. Son coût est de 140 millions d'Euros pour le système principal, et il faut ajouter la même somme pour desservir par des réseaux chaque client futur.

*(NR : Le terme « client » est significatif du modèle de vendeur d'eau. Mais comment va-t-on desservir une eau rare et chère à des clients dont le poids économique n'est pas équivalent ? les villes, les agriculteurs, les entreprises, les rivières trop asséchées ?)*

M. Allet estime qu'il faut évaluer l'investissement d'Aqua Domitia aux autres investissements engagés pour obtenir une masse d'eau disponible équivalente, comme par exemple le programme de réduction des fuites d'eau dans les réseaux d'eau potable de la région. On y consacre 600 millions d'Euros pour un gain espéré de 33 millions de mètres cube. Or, Aqua Domitia, c'est un investissement de 280 millions d'Euros pour 15 millions de mètres cube. M. Allet affirme que ce n'est pas un hasard : c'est le même effort financier, 0,37 euro/m<sup>3</sup> sur 50 ans.

*(NR : Il y a une nuance de taille. Les réductions de fuite ne génèrent pas d'autres coûts de fonctionnement, elles les diminuent même (il y a un vrai retour sur investissement). Alors que la mise à disposition de l'eau d'Aqua Domitia aux clients a un coût de fonctionnement énergétique élevé. Par ailleurs, s'il est évidemment indispensable de limiter les fuites dans les réseaux d'eau potable, ce n'est pas la seule manière d'améliorer la situation. Il faut proposer aux citoyens de consommer moins et mieux les eaux potables, car le niveau actuel de consommation est trop élevé (voir par exemple la situation en vigueur dans l'agglomération de Montpellier). Une politique incitant les gens à baisser leur consommation d'eau a un effet positif immédiat sur la sécurisation de l'eau, mais elle n'entre pas évidemment dans la logique des entreprises dont le modèle est à l'inverse : la consommation volumétrique ne doit pas baisser pour elle, en tous cas pas trop !)*

M. Allet reprend finalement la phrase synthétisant Aqua Domitia « une deuxième ressource pour aujourd'hui et pour demain ». Il argumente sur l'idée de limiter les effets de casse de réseaux et de continuité du service grâce à l'eau du Rhône. Aqua Domitia répond à des besoins, mais il faut aussi réduire les prélèvements dans les régions desservies.

*(NR : Un nouvel argument apparaît, celui d'une ressource de substitution. Aqua Domitia est présenté comme une assurance : il faut donc avoir un débit non affecté pour que cette assurance puisse fonctionner. Comment gérer la contradiction suivante ? Aqua Domitia est présentée comme une ressource pour le développement urbain et agricole (ce qui suppose des contrats et une fiabilité pour accéder aux débits consacrés à cela) et comme une ressource de substitution, autrement dit, une partie du débit va être consacré à desservir des usagers déjà en place. Tout cela avec 2,5 mètres cube par seconde (débit maximum) sur 130 kilomètres de réseau principal !)*

M. Allet admet que le projet tient compte de l'accroissement démographique mais il reconnaît qu'il pourrait favoriser cet accroissement lui-même. Il dit que le changement climatique suppose une réduction des apports, et qu'en agriculture, il faut penser non seulement à la vigne mais aussi aux autres productions, pour maintenir la compétitivité, l'emploi et le développement de réseaux de proximité. Aqua Domitia n'est pas un projet, c'est un programme qui se fera maillon par maillon, territoire par territoire.

## 1.4. Eléments d'intervention du public

Plusieurs personnes interviennent et posent l'ensemble des questions suivantes (résumées)  
Quels sont les rapports entre la région, BRL et la conduite du débat public ? Qui décide au bout du compte, la région ou BRL ? Le débat aboutira-t-il à un possible renoncement au projet ? Y-a-t-il la place d'une opposition à Aqua Domitia ?

Il semble bien qu'il y ait quelque difficulté sur la prise de décision. M. Bouillé affirme que c'est la région qui décide, mais celle-ci n'a que 32% des parts de capital (ou des voix au conseil d'administration – ce n'est pas très clair). Les départements en auraient autant et les capitaux privés forment le reste. Du coup, on ne sait plus trop qui est l'instance qui tranchera, le Conseil Régional ou le Conseil d'administration de BRL ? M. Allet cherche à clarifier cette question en disant que la région est un premier niveau, et qu'en fonction de sa position, BRL adaptera sa réponse pratique et technique.

M. Marzolf insiste quant à lui sur l'opportunité pour les opposants de s'exprimer au long du débat, et qu'il est normal que le Maître d'ouvrage expose son projet et réponde aux questions dans la première réunion. Il précise que le budget du débat est au total de 800 000 euros, pris en charge par le demandeur, c'est à dire BRL.

## 2. Deuxième table ronde : points de vue des services de l'Etat et de l'agence de l'eau.

### 2.1. Daniel Fauvre, DREAL et Pascal Augier DRAAF

Daniel Fauvre commence son intervention sur les précipitations qui sont inégales dans la région, les épisodes de sécheresse qui se succèdent et les impacts qui sont en augmentation.

*(NR : on remarque déjà qu'aucune donnée n'est annoncée ici sur les précipitations en Languedoc-Roussillon, et force est de constater que cet aspect du problème n'est traité nulle part, pas même dans la prospective Aqua2020).*

M. Fauvre poursuit : on prélève 300 millions de mètres cube par an pour l'eau potable, essentiellement dans les eaux souterraines et 300 millions de mètres cube par an pour l'irrigation, essentiellement dans les eaux superficielles. Il faut ajouter à cela les quantités nécessaires au bon état des milieux aquatiques. Sur le plan de la gestion, il y a des SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) et des outils de restriction des usages de l'eau pendant les crises. Aqua Domitia ne doit pas exonérer les différents acteurs pour optimiser la gestion des ressources par bassin versant. Il faut une politique d'économie d'eau pour maîtriser la demande. Enfin, il faut voir Aqua Domitia sur un angle plus large, un projet cohérent pour aménager le territoire.

Pascal Augier prend la suite pour dire, au nom du Ministère de l'Agriculture, que l'agriculture devra faire des efforts. Il y a 886 000 hectares de Superficie agricole utile dans la région, mais seulement 7% sont irrigués, soit 70 000 hectares. Aqua Domitia va permettre d'arroser entre 7000 et 14000 hectares supplémentaires, mais il faut le faire en tenant compte de l'enjeu de préservation des terres agricoles équipées. Si l'urbanisation se poursuit comme actuellement, cela sera néfaste au projet. Par ailleurs, l'arrosage réalisé à partir du Rhône ne servira pas à irriguer du maïs.

*(NR : les services de l'Etat se contentent dans ce débat d'annonces classiques sur les économies d'eau. Or, bien des questions restent en suspens, en termes quantitatifs et qualitatifs. A notre avis, la surface agricole gagnée de 7000 à 14000 hectares est extrêmement surestimée, même si toute l'eau d'Aqua Domitia allait à l'arrosage. Enfin, jusqu'à preuve du contraire, en France, ce n'est pas l'Etat qui décide des emblavements et donc, rien ne permet de dire qu'on ne fera pas du maïs à partir du moment où on a un accès à l'eau d'Aqua Domitia. En outre, ce qui est à craindre n'est pas là : c'est l'évolution andalouse vers des serres à consommation d'eau bien plus importante que le maïs qui pourrait poser un problème à l'avenir)*

## **2.2. Michel Deblaize, pour l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.**

Michel Deblaize introduit son exposé avec le constat des sollicitations toujours plus forte de la ressource en eau. Il pense que les usages risquent de ne plus être assurés. Comment répondre aux besoins sans altérer le patrimoine naturel ? Il faut maintenir des débits minimum dans les rivières et des niveaux piézométriques suffisants dans les nappes d'eau souterraines. Avec le changement climatique, la ressource disponible l'est moins. La quasi totalité de la région est touchée par des déficits hydrauliques. Il faudrait établir quel prélèvement autoriser par bassin versant ; quelle quantité d'eau il faut laisser couler naturellement ou artificiellement ; quel prélèvement faire alors ; comment améliorer la situation, car plus de la moitié des cours d'eaux n'arriveront pas au bon état des masses d'eau en 2015, et il faudra donc recourir à des dérogations auprès de l'Union Européenne.

*(NR : l'agence de l'eau ne fournit pas plus que les services de l'Etat des données sur les ressources. En climat méditerranéen, les rivières sont effectivement en déficit en été de manière chronique. Il n'est pas étonnant que certains biefs de rivière soient à sec, car il y a relativement peu d'ouvrages de régulation sur l'ensemble des cours d'eau, et notamment tous les petits fleuves côtiers. L'agence reconnaît qu'on manque de données dans toute la région.)*

M. Deblaize explique qu'on peut gagner de nouvelles ressources en optimisant des ouvrages existant et il cite un exemple où on pourrait gagner 15 millions de mètre cube en modifiant des paramètres de gestion.

*(NR : annonce intéressante puisque c'est exactement le volume transféré par Aqua Domitia, et cela doit donc être précisé et intégré dans le débat des autres solutions possibles).*

M. Deblaize appelle à la mobilisation de l'expertise scientifique.

Puis il revient à l'idée de la concertation dans les SAGE traversé par Aqua Domitia. Ces schémas sont discutés dans une commission locale de l'eau (la Cle) où siègent des élus (50% des membres), des usagers (25% des membres) et des représentants des services de l'Etat (25% des membres). Il faut résorber les déséquilibres et trouver des règles de partage de la ressource en eau. Cela doit se traduire après par des plans de gestion concertée. Le SAGE est opposable à l'Etat et aux tiers.

*(NR : Le recours aux scientifiques dans l'expertise est une chose, mais les scientifiques ont aussi besoin de moyens de recherche pour analyser des situations de déséquilibre en étant indépendant des acteurs et des bailleurs. Dans le secteur de l'eau, il y a beaucoup de conflits d'intérêts et parfois des conflits d'exploitation des résultats de recherche).*

*Pour renforcer la concertation, ce souhait est louable, mais comme on le verra plus tard dans la réunion, il n'y a pratiquement pas d'élus qui se sont déplacés à cette première réunion débat sur Aqua Domitia, un très mauvais signe)*

Pour Aqua Domitia, M. Deblaize ajoute qu'il faut aussi une concertation inter SAGE. Pour se faire, l'agence de l'eau a lancé des études sur les cinq bassins versants traversés, pour engager des étapes de concertation à la suite de la révision des SAGE. Le dernier à entrer en lice sera celui de l'Orb en 2015. Les autorisations de prélèvement seront révisées fin décembre 2014.

### **2.3. Eléments d'intervention du public**

Le questionnement du public est le suivant : quels sont les risques de pollution dans les cinq bassins traversés et réalimentés avec l'eau du Rhône, qui est réputée chargée de divers polluants comme les PCB, les résidus pharmaceutiques, les métaux lourds, ect. ?

Les services de l'Etat répondent que depuis une année environ, le Préfet a réuni une instance régionale pour traiter des questions d'Aqua Domitia sur les cinq bassins traversés. Cette instance recherche les cohérences interbassin dans l'arrivée de l'eau du Rhône. Elle est composée de 90 acteurs, les collectivités, les services compétents, les chambres d'agriculture, les associations de consommateurs, l'ONEMA, l'agence de l'eau, les structures d'application, la mission interservice de l'eau (MISE). Elle s'est déjà réunie trois fois.

*(NR : La réponse des services de l'Etat est étonnante. Dans cette affaire Aqua Domitia, il y a deux acteurs puissants supplémentaires, le Préfet qui s'appuie sur le SDAGE du bassin Rhône Méditerranée Corse, mais aussi une assemblée ad hoc composite non explicite, jusqu'à présent, et dont la composition est une sorte d'alchimie institutionnelle. Autant les CLE des SAGE sont établies selon des textes réglementaires, autant cette assemblée interSAGE paraît expérimentale. Nous avons parlé de la nécessité d'un parlement de l'eau pour la région Languedoc-Roussillon, il existe en partie mais ce serait plutôt une chambre spécialisée.)*

BRL affirme de son côté que les contrôles sont faits par des laboratoires indépendants. L'eau du Rhône peut servir à tous les usages moyennant des traitements adéquats. La qualité est garantie.

## **3. Troisième table ronde : points de vue d'utilisateurs potentiels et d'un contradicteur.**

### **3.1. Michel Ponthier, de la chambre régionale d'agriculture.**

Michel Ponthier s'exprime comme président de l'association des irrigants de la Méditerranée. L'irrigation est ancienne en Languedoc-Roussillon. Certains canaux ont des siècles d'existence. Aujourd'hui, il y aurait 86000 hectares irrigués dont 32% en fruits et légumes, 27% en vigne, le reste en prairies et quelques grandes cultures. Depuis 20 ans, les superficies irriguées baissent. L'essentiel est perdu par l'urbanisation qui aurait consommé 20000 hectares de terres agricoles parmi les meilleures. Il serait tout à fait judicieux de taxer ces terres perdues à hauteur de 5 euros par are, on pourrait recueillir des millions d'Euros pour l'agriculture.

La viticulture a besoin d'eau pour s'adapter au changement climatique et produire un vin de qualité. L'eau est aussi nécessaire pour développer l'agriculture de proximité. M. Ponthier conclue en reprenant à son compte l'affirmation : sans irrigation, 80% du vignoble va disparaître.

### **3.2. Georges Debaille, du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau des communes du Bas-Languedoc.**

M. Debaille explique pourquoi le syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Bas-Languedoc bénéficie d'une connexion dite du maillon sud, dont l'objet a été retiré du débat public. Les travaux sont en voie d'achèvement. Selon lui, les difficultés étaient devenues trop grandes. Le syndicat est né après la guerre et a permis à 26 communes de s'équiper en réseau d'eau potable à partir de 12 puits alimentés par la nappe d'accompagnement du fleuve Hérault. Aujourd'hui, il y a près de 200 000 habitants permanents et 500 000 en été avec l'afflux touristique. La capacité de pompage de 96000 m<sup>3</sup> jour est critique. C'est pourquoi il fallait trouver des ressources ailleurs. Il était impossible de prélever directement dans l'Hérault. Trois ressources se trouvent dans des sources karstiques à St Jean de Vedas, à Pignan (le Boulidou et l'olivet), mais elle ne donnent que 6500 m<sup>3</sup> jour. Un contact établi avec BRL en 2008-2009 a permis de lancer un projet de potabilisation de l'eau du Rhône en complément des sources du syndicat. L'usine est finie et on attend la connexion du maillon sud pour décembre 2011. L'usine fournira 30000 m<sup>3</sup> jour avec un supplément de prix pour le traitement de quelques centimes d'euros par m<sup>3</sup>.

*(NR. Le syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Bas Languedoc a confié ses réseaux en Délégation de Service Public à la Lyonnaise des Eaux, actuelle GDF-Suez. On peut remarquer que les entreprises privées de l'eau ne se manifestent pas beaucoup dans ce débat alors qu'elles sont très impliquées par la réception et le traitement des eaux du Rhône).*

### **3.3. Thierry Ruf, géographe de l'IRD et élu de la commune de Jacou (Hérault).**

Thierry Ruf, présenté par M. Marzolf comme un élu écologiste de Jacou<sup>1</sup>, précise qu'il intervient dans cette première phase des rencontres thématiques comme géographe de l'UMR GRED (IRD-Université de Montpellier III), au titre de travaux de recherches sur le Languedoc-Roussillon. Dans la deuxième partie des réunions plus territoriales, il pourra faire état de positions d'Europe-écologie-les verts.

Il explique qu'il apparaît ici comme une sorte d'avocat du diable, tant l'ensemble des intervenants ont paru jusqu'ici en faveur du projet présenté. La tenue du débat public avec 13 réunions est exceptionnelle et permettra d'avancer dans une nouvelle culture de l'eau dans la région. Aqua Domitia a été présenté jusqu'ici comme une idée émergeant en 2004 avec l'élection de M. Frèche à la tête de la région. Il faut reprendre l'histoire de ce projet de transfert dont les idées remontent bien avant, au XIXe siècle et même avant, puisque c'est un citoyen de Nîmes qui eut l'idée de transférer les eaux du Gardon jusqu'à Nîmes au moment de la Révolution Française, empruntant en partie l'ancien tracé de l'aqueduc romain. Au cours du XIXe siècle, plusieurs projets concurrents sont élaborés, y compris le plus vaste jamais imaginé : Aristide Dumont, ingénieur de l'Etat avait proposé sous Napoléon III de construire un grand canal de 450 km de long, prenant les eaux du Rhône à Vienne au sud de Lyon, et les

---

<sup>1</sup> Un site web, [www.jacou-écologie.fr](http://www.jacou-écologie.fr) documente la question de l'eau aux différentes échelles de la région à la commune, en passant par le département de l'Hérault et l'agglomération de Montpellier, dont fait partie Jacou.

conduisant jusqu'à Narbonne en passant au dessus de Nîmes, et même de Montpellier : c'était la voie des piémonts du Languedoc à une côte élevée. L'eau aurait dû passer par exemple à Saint Drezeroy, à 20 km au nord de Montpellier.

Finalement, le projet Philippe Lamour dans les années 1950 est inspiré par celui d'Aristide Dumont, mais il part non plus des environs de Lyon mais du delta du Rhône pour irriguer le Bas Languedoc. Plus besoin d'écoulement gravitaire, les technologies de pompage industriel sont là et l'énergie est bon marché. Malgré l'idée de desservir dès 1962 Narbonne, le canal Philippe Lamour progresse bien plus lentement et se termine à Mauguio, à quelques kilomètres de Montpellier. L'histoire de BRL mériterait d'être étudiée pour comprendre son développement et ses échecs. Alors, à la fin des années 1990, un premier projet de transfert d'eau du Rhône à Barcelone est envisagé et soutenu par le pouvoir régional de droite dirigé par Jacques Blanc. Echec et abandon du projet sans produire les raisons, et malgré des soutiens politiques et économiques. Après 2004, la majorité change au Conseil Régional. Le projet est relancé par le nouveau pouvoir qui croit au transfert sur Barcelone, où le pouvoir a aussi changé de côté. La grande habileté est sans aucun doute la dénomination Aqua Domitia, une artère hydraulique littorale qui symbolisera la solidarité internationale sur l'eau entre les deux côtés des Pyrénées. Mais en 2009, les catalans font savoir qu'ils ne sont pas du tout intéressés par Aqua Domitia.

Le projet présenté en 2011 au débat public est la suite de cette longue histoire. Mais, alors qu'on parlait d'une sorte d'autoroute internationale de l'eau en 2008, aujourd'hui, on nous présente une départementale de l'eau avec un transfert dix fois inférieur à celui qui était décrit il y a 3 ans, mais un coût relatif énorme et des promesses pour sécuriser tous les usages et développer tous les secteurs économiques. Il sera très difficile de concilier les allocations d'eau dans les cinq bassins. Ne serait ce qu'au niveau agricole, le peu d'hectares qui pourront être connectés au réseau sous pression vont créer une sorte de zizanie sur les priorités, parce que pour le moment, la question concrète du partage des eaux n'est pas abordée.

### **3.4. Eléments d'intervention du public**

Le débat final voit M. Bouillé s'insurger contre les propos de M. Ruf, car pour lui, les choses ne vont pas comme cela. La région a adopté un plan de gestion intégrée des ressources dans tous les domaines, et c'est l'œuvre même de Georges Frêche. M. Allet s'en tient à l'idée d'un programme et non d'un projet ficelé. Les raccordements seront progressifs et par étapes. M. Marzolf se demande si M. Ruf ne voudrait pas d'un tuyau plus gros. Eau Secours 34 s'inquiète de ce que les médias vont donner comme information au public. A ce propos, M. Ruf demande combien il y a d'élus dans la salle en cette première présentation d'un projet : trois ou quatre mains se lèvent. Ceci n'est pas en rapport avec les enjeux de l'eau dans la région. Aqua Domitia n'est pas un simple projet local d'adduction. C'est un enjeu essentiel, car l'avenir de la gestion de l'eau se joue effectivement sur des décisions lourdes de conséquence pour les habitants en termes financiers comme en termes de société.

Thierry Ruf  
Jacou, 2 octobre 2011.

Prochaine réunion Aqua Domitia le Jeudi 6 octobre 2011 à Agde sur le thème des besoins démographiques et économiques justifiant le transfert d'eau du Rhône.  
Voir le site du débat public : <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>